

se met en règle, pour autant, avec les vrais principes formulés par le Pape quand il condamne catégoriquement ceux qui "prétendent que l'Eglise n'a pas le droit de s'immiscer dans la discipline des écoles, dans le régime des écoles dans la collation des grades et dans le choix ou l'approbation des maîtres."

Nous disons que l'Etat ne fait en cela que son devoir. Loin de nous la pensée injuste qu'il ne mérite point de grands éloges pour cette conduite. Certes, dans la balance de la justice divine, les actions accomplies par devoir sont méritoires et donnent droit à la récompense.

Si Dieu ne récompensait dans ses créatures que les bonnes actions non obligatoires, il est probable que les rangs des élus seraient encore moins pressés que ne le fait croire le *pauci vero electi*: et beaucoup de ceux qui haussent les épaules quand ils entendent féliciter un gouvernement de certaines bonnes lois, quoiqu'imparfaites encore, seraient sans doute surpris si le juste Juge, en leur demandant compte de leur administration, ne voulait entendre que des bonnes œuvres non obligatoires.

Après cela, on ne sera pas étonné si, trouvant à côté d'excellentes propositions légales, des articles qui semblent faits exprès pour conserver à l'Etat une prépondérance, en toute matière, capable de nullifier l'action de l'Eglise, ou encore, des clauses qui respirent la défiance d'une mère, dont l'unique soin sera toujours le salut de ses enfants, on ne sera pas étonné que les catholiques expriment leur regret à la vue de ces imperfections, de ces lacunes; et manifestent le désir que l'Etat fasse disparaître ce qui est imparfait et remplisse les lacunes, autant, du moins, qu'il le pourra prudemment.

(A continuer.)

COLLEGIANA.

Jeu-di-Saint— La messe a été chantée par Mr. le Supérieur accompagné de M. M. Gendron et Boulay comme diacre et sous-diacre. Tout le personnel de la maison, sans en excepter un seul, a eu le bonheur de faire la Ste Communion ce jour-là.

Dans l'après-midi nous sommes allés faire les stations, en commençant par le Séminaire, à la cathédrale, à la chapelle de l'Hotel-Dieu et à l'église paroissiale. Tous les reposoirs étaient magnifiques. Si celui du Collège l'emportait par la richesse, celui de l'Hotel-Dieu laissait loin derrière lui tous

les autres, tant pour l'élégance avec laquelle il était orné, que pour l'avantage de sa position.

Ceux de nos confrères qui ont pu visiter la chapelle du monastère du Précieux-Sang, en sont revenus tout enchantés. La demi-obscurité qui régnait dans celle-ci donnait au reposoir un aspect mystérieux qui transportait l'âme.

Vendredi-Saint— Ce fut le Rév. M. Gendreau qui officia; le sermon fut fait par Messire Girard. Ce Monsieur avait pris pour texte ces paroles de Jérémie: *Attendite et videte si est dolor sicut dolor meus*. Inutile de dire que, comme toujours Mr. le Prédicateur a très bien su tirer parti de son texte. A trois heures on fit le chemin de la croix.

Samedi-Saint—Le jour si impatientement attendu des prophéties est enfin arrivé. M. M. les Ecclésiastiques trompèrent l'attente de quelques uns et se rendirent au lutrin avec un sang froid imperturbable: tous firent preuve d'habileté dans le chant grégorien. Mon voisin, caractère peu charitable, sans doute pour se dédommager, prétendit seulement que le *levate* avait été chanté un quart de ton trop haut.

A quatre heures et demie on chanta les matines de Pâques.

PAQUES — La cloche semblait bien joyeuse ce matin, au réveil. Aussi tous se sont arrachés sans hésiter aux doucours du vieux Morphée, et ont répondu sur un ton très-animé le *Deo Gratias, Alleluia, Alleluia!* Lorsque les volets furent ouverts la joie ne fut pas aussi grande. Le ciel, gris terne, annonçait la pluie. En effet, il plut toute l'avant-midi. Heureusement que nos artistes nous ont amplement dédommagés de ce contre-temps par leur belle musique et leur chant. Ces Messieurs méritent certainement nos remerciements les plus sincères comme nos félicitations les plus chaleureuses pour leur belle messe Bordelaise, avec accompagnement d'instruments à vent. Le solo fut chanté par Mr V. Normandin qui nous donna occasion, une fois de plus, d'admirer sa belle voix. Mais ce fut le magnifique chant de la "Scène de la Résurrection" de Lambillotte qui excita surtout l'admiration.

La musique est belle sans doute et impressionne même des oreilles peu musicales, mais rapprochée des paroles de l'Evangéliste, elle fait assister l'auditeur au drame de la Résurrection et lui arrache des larmes d'attendrissement. Il nous semble en effet, entendre les plaintes de Marie-Magdeleine, cherchant son Sauveur. En ce moment, un homme lui apparaît debout qu'elle ne reconnaît pas, et qui lui dit: — Femme, qu'as-tu à pleurer? Que cherches-tu? Elle croit que cet homme est le jardinier; elle lui répond:— Si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'apporterai.

Jésus (car c'était lui qu'elle ne reconnaissait pas) lui dit: Marie! Alors elle le reconnaît. Elle se retourne et s'écrie: Mon maître! En même temps elle se jette à ses pieds qu'elle tient embrassés.

Jésus lui dit de ne point s'attacher ainsi à ses pieds, comme si elle ne devait plus le revoir; qu'il n'était point encore remonté vers son Père. Il ajoute: "Va trouver mes frères, et porte leur ces paroles: je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu". D'autres saintes femmes sont aussi favorisées de la vue du Sauveur et confirment ce que Marie vient d'apprendre aux Apôtres; ceux-ci sont incroyables — Nous l'avons vu, disent les saintes femmes.— Je ne le crois pas, reprend St. Thomas— Il nous est apparu— Je